

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr

**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n°2011066CS0104**

**Comité Syndical du 7 mars 2011**

**Date de convocation : 24 février 2011  
Date d'affichage : 8 mars 2011**

**OBJET : Affectation du résultat 2010.**

L'an deux mille onze, le sept du mois de mars à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Monsieur Jean-François HARDY.

Nombre total de délégués (*) :.....	104
Quorum : .....	53
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	65
Nombre de procurations au moment du vote :.....	6

(\*) Le nombre total de délégués devrait être de 107, le Syndicat d'Electrification de Blanzac devenu un Secteur intercommunal d'énergies n'ayant pas désigné ses 4 délégués avant le 31 décembre 2008, en application de l'article 31.2 des statuts du SDEG 16, dans le cadre de la représentation automatique, ce Secteur intercommunal d'énergies n'a qu'un seul délégué : le Maire de la Commune la plus peuplée de ce Secteur (Rouillet-Saint Estèphe).

**Le Président**

**Expose :**

- Que le compte administratif de l'exercice 2010, approuvé par le Comité syndical, fait ressortir un excédent de fonctionnement de 578 775,45 €.
- Qu'il y lieu d'affecter ce résultat de fonctionnement.

**Propose :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Recettes	Dépenses	Totaux
Résultat 2010 - excédent	11 939 302,95	5 882 228,96	6 057 073,99
Résultat antérieur reporté	2 495 725,00		2 495 725,00
<b>(1) - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)</b>			<b>8 552 798,99</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	Recettes	Dépenses	Totaux
Résultat cumulé 2010	23 129 826,09	20 222 179,38	2 907 646,71
Résultat reporté		5 532 849,43	- 5 532 849,43
<b>(2) - Solde d'exécution</b>			<b>- 2 625 202,72</b>

RESTES A REALISER	Recettes	Dépenses	Totaux
Investissement		26 076 867,78	- 26 076 867,78
Investissement	20 728 046,96		20 728 046,96
<b>(3) - Résultat restes à réaliser</b>			<b>- 5 348 820,82</b>

AFFECTATION EN RESERVE - article 1068	Recettes	Dépenses	Totaux
Résultat d'investissement (2)		2 625 202,72	- 2 625 202,72
Résultat restes à réaliser (3)		5 348 820,82	- 5 348 820,82
<b>(4) Affectation en réserve = (2) + (3)</b>			<b>- 7 974 023,54</b>

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER SUR 2011	Recettes	Dépenses	Totaux
Résultat de fonctionnement 2009 (1)	8 552 798,99		8 552 798,99
Affectation en réserve (4)		7 974 023,54	- 7 974 023,54
<b>(5) Compte 002 - Excédent de fonctionnement = (1) - (4)</b>			<b>578 775,45</b>

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

**71 voix pour**  
**0 voix contre**  
**0 abstention(s)**

- Décide d'affecter le résultat 2010 tel que proposé par le Président.

- Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*